



# l'essentiel du CE DO Est

Ordre du jour  
avril 2016

|   |   |
|---|---|
| Rapport légal annuel sur l'évolution de l'emploi 2015.....              | 1 |
| Dossier de demande d'agrément du Service de Santé au Travail (SST)..... | 1 |
| En bref, les autres points du CE.....                                   | 2 |

## Rapport légal annuel sur l'évolution de l'emploi 2015

✓ Information/consultation

- **Les effectifs CDI** sont en baisse de -3,4% par rapport à décembre 2014 : 6296 CDI fin décembre
- **Les recrutements externes** en augmentation: 143 recrutements CDI
- Le nombre de **départs à la retraite** reste stable : 341 départs  
Le rythme des entrées en temps partiel lié à l'accord seniors reste soutenu : 557 nouveaux salariés en bénéficient en 2015 alors que 243 salariés en TPS sont partis en retraite
- le **nombre d'alternants** hors THD reste stable et représente 6% de l'effectif actif

### Analyse de la CFE-CGC

- le nombre d'embauches est trop faible par rapport aux départs effectifs et prévisionnels
- les embauches restent concentrées sur la fin de l'année alors que les départs sont constants
- le taux de féminisation des embauches est faible
- le taux de sous-traitance, y compris dans les métiers les plus sensibles, augmente, ce qui ne permet pas de garantir l'objectif affiché de satisfaction des clients

Vote des élus

Contre : unanimité

## Dossier de demande d'agrément du Service de Santé au Travail (SST)

✓ information/consultation (consultation)

### Rappel du contexte

Orange SA demande un renouvellement de l'agrément de son Service de Santé au Travail inter établissement.

Un dossier est constitué par la direction et sera présenté à la DIRECCTE de Paris (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) en août 2016.

Un recueil d'avis des 19 CE complète ce dossier

Le CE de la DO Est a été consulté sur cette demande d'agrément. Le résultats et les motivations seront communiqués à la DIRECCTE qui en tiendra compte dans sa décision.

### Analyse de la CFE-CGC

La délégation CFE-CGC estime que l'organisation prévue par Orange est adaptée aux objectifs annoncés dans le dossier de demande d'agrément.

Même si le partage des tâches entre les différents acteurs du SST n'est pas toujours très clair, les médecins et les infirmières montrent une réelle détermination à rester indépendants et se battent pour effectuer correctement leur mission.

Vote des élus

- Pour : CFE-CGC, CFDT, CFTC, FO
- Contre : CGT, SUD

## En bref, les autres points du CE

### ■ Point fonctionnement du CE :

- Création d'une commission temporaire pour étudier la stratégie commerciale de la DO Est sur son réseau de distribution physique (suite aux nombreuses fermetures de boutiques et à la dénonciation des contrats avec les franchisés)
- Vote des élus pour aligner les congés (un jour supplémentaire en 2016 et journée de solidarité) des salariés du CE sur ceux d'Orange.

**Vote des élus :** Pour : CFE-CGC, CFDT, CFTC, FO ; Abstention : CGT, Contre : SUD

### ■ Bilan du plan de formation 2015:

La délégation CFE-CGC s'appuie sur les conclusions de la commission formation pour donner son avis. Si les résultats chiffrés semblent effectivement bons, un certain nombre d'interrogations subsiste sur l'avenir du DIF, la capacité de tous les salariés à s'adapter aux nouveaux modes digitaux quand ils seront réellement en place et l'implication toujours plus forte demandée aux managers de proximité.

**Vote des élus :** Abstention : CFE-CGC, CFDT, CFTC, FO, SUD, Contre : CGT

### ■ bilan social 2015 :

- La Direction se contente de présenter aux élus CE les éléments obligatoires sans réelle analyse qualitative, ni détail des résultats par établissement secondaire.
- Les effectifs continuent de baisser de manière drastique sans que les départs soient comblés provoquant des tensions dans les équipes, et augmentant les risques de RPS.
- Le nombre et le taux de promotion sont en baisse
- Le pourcentage de salariés handicapés est atteint en incluant les salariés « C3R » (Fonctionnaires passés en commission de réforme)
- Pour la rémunération, l'écart se creuse entre les hauts et les bas salaires

**Vote des élus :** Contre à l'unanimité

Vos  
représentants  
CFE-CGC  
Orange  
au CE

#### Élus

- Serge Vallot (AE GE)
- Jean-Paul Vinals (UI BFC)

#### Commissions

- Formation et emploi : Sébastien Vincent & Jean-Michel Bouleuz
- Logement : Philippe Takacs & Jean-Michel Bouleuz
- Égalité professionnelle : Jean-Jacques Pascarel & Christine Bonduelle
- Handicap : Sébastien Vincent & Laurent Janicki
- Emploi et métiers : Philippe Takacs & Jean-Jacques Pascarel
- Économie et évolution des marchés : Jean-Paul Vinals & Rémy Toulouse
- ASC : Christine Bonduelle & Laurent Janicki
- Contrôle des comptes : Jean-Paul Vinals
- Marchés : Serge Vallot

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur [www.cfecgc-orange.org/do-est](http://www.cfecgc-orange.org/do-est)

CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15